

Procès verbal du premier conseil d'école du jeudi 7 novembre 2019

Ecole élémentaire Marianne de Fronton

ORDRE du JOUR :

- Ouverture de la séance, présentation
- Effectifs
- Travaux réalisés par la mairie : équipement
- Règlement intérieur
- Sécurité : Exercices PPMS et incendie
- Partie pédagogique : Présentation du nouveau projet d'école, organisation de l'APC, langues vivantes, projets pédagogiques divers.
- Coopérative : mandataire, fonctionnement, bilan financier
- Divers :
 - Questions des parents
 - Actions envisagées

1/ Ouverture de la séance :

Madame ROUGIE, nouvelle inspectrice de la circonscription, s'excuse, elle ne peut pas être présente à ce conseil d'école.

Personnes présentes :

Enseignants :

- Mme Reboullet Véronique (Directrice)
- Mme Soula Marie-Pierre
- Mme Lambert Emmanuelle
- Mme Borrel Fanny
- Mme Pattou Carine (Mandataire)
- Mr Blanc Frédéric
- Mr Perramond Henri-Pierre
- Mme Lhémann Audrey (Intérim de direction en cas d'absence)
- Mme Grand Gaëlle (complément de Mme Reboullet)

Mairie : Mme Heng (excusée), Mr le Maire (excusé), Mme Pujol.

ALAE : Carole CALVO, directrice ALAE

DDEN : Mr Jeanjean (absent)

Parents d'élève élus : Mme Labia, Mme Guarese, Mme Combe, Mme Poque, Mme Larza, Mme Nogaret, Mme Lhemann, Mme Marques.

Psychologue scolaire excusée, Mme Louisa Mouissac (maître E) absente

2/ Effectifs

206 élèves au 7 novembre 2019. Deux élèves nous ont quitté juste avant les vacances de la Toussaint. Nous étions à 208 le jour de la rentrée (avec une élève qui s'est présentée le jour même. Cela pose un problème car nous avons dû faire un échange avec l'accord des parents). Il serait bien que les demandes d'inscription nous soient communiquées rapidement même avant qu'elles soient validées afin que nous puissions anticiper pendant les vacances. C'est pourquoi les listes ne sont pas données en juillet aux parents.

- 38 CM2 sont partis en 6^{ème} ainsi que d'autres élèves,
 - 1 élève de Ce1 a été orienté en ITEP et 1 autre a été orienté en ULIS,
 - 48 élèves CP sont arrivés et 10 nouveaux élèves sont arrivés sur l'école.
- Soit plus d'un quart des élèves qui sont nouveaux.

Toutes les familles de CP ont été reçues individuellement pour les inscriptions en fin d'année.

La réunion de fin d'année (mi-juin) proposée aux familles des élèves de CP arrivants est tout à fait profitable. Les parents trouvent cette initiative très réconfortante pour les enfants et pour eux-mêmes. Les enfants ont moins

d'appréhension durant les vacances scolaires. Les enseignants quant à eux en profitent pour rencontrer les nouveaux parents et répondent à d'éventuelles questions. La rentrée semble plus sereine pour tous. Une réunion équivalente sera proposée en fin d'année prochaine. De même la liaison GS/CP a permis de dédramatiser la rentrée pour les élèves de CP.

CP: $24 + 24 = 48$ dont 2 PPS

CE1 : $25 + 10 = 35$ dont 1 PPS

CE2 : $17 + 27 = 44$ dont 2 PPS

CM1 : $10 + 11 + 10 = 31$ dont 1 PPS

CM2 : $15+16+17 = 48$ dont 4 PPS

Au total : 206 élèves dont 10 élèves avec un PPS (projet personnalisé de scolarisation) comme l'an dernier. 6 AVS couvrent correctement le suivi de ces élèves.

Répartition par classe :

CP S : 24

CE2 Perramond : 27

CP L : 24

CM1/CM2 R : 25 (10 + 15)

CE1 B : 25

CM1/CM2 B : 27 (11 + 16)

CE1/Ce2 Pattou : 27 (10+17)

CM1/CM2 L : 27 (10 + 17)

Le choix a été fait de maintenir des double-niveaux en cycle 3 afin de mixer les élèves. De plus certains apprentissages sont similaires et les programmations sont faites sur deux années (année paire ou impaire). Les classes sont plus homogènes. Cela permet aussi un tutorat entre pairs. Cette option n'a pu être faite en cycle 2 compte-tenu des particularités des élèves montant en CE1, et leur problème de maturité et de manque d'autonomie ne les permettant pas de suivre correctement en double niveau.

L'accent est mis sur les élèves à besoins éducatifs particuliers mais sur tous les élèves également. Des évaluations de rentrée nationales en CP/CE1 ont été faites.

C'est pourquoi nous avons suivi les recommandations faites par le ministère en ce qui concerne la restitution des évaluations de CP/CE1. A savoir que chaque famille de CP et CE1 a été ou sera reçu en individuel pour communiquer les résultats. Ce qui demande un travail et une disponibilité considérable des enseignants concernés que je remercie. C'est beaucoup de temps donné en espérant que cela sera profitable aux familles et aux enseignants pour le suivi des élèves.

Une analyse des résultats (ceux de l'année dernière et ceux de cette année) sera faite en conseil de cycle afin de trouver des pistes de travail.

Nous attachons une importance à ce que chaque enfant et famille puisse être écoutés et entendus. Nous attendons en retour qu'il y ait une communication et qu'un échange réel et confiant soit fait.

Point sur les AESH :

6 AVS sont présentes sur l'école. Elles sont toutes sous contrat de 23h et sont rattachées à l'école pour le moment. Elles travaillent de façon mutualisée à savoir qu'elles interviennent auprès de plusieurs enfants à la fois. De même un enfant peut avoir une ou deux AESH auprès de lui, en fonction de ses besoins.

Point sur les PAI

Les PAI sont à jour depuis le 8 octobre (médecin scolaire présent dans l'école).

Rappel : Les PAI ne sont pas mis à jour automatiquement mais uniquement à la demande des parents. Ceux-ci doivent faire la démarche et demander le formulaire. En effet, les pathologies peuvent parfois changer d'une année à l'autre et il est important de les mettre à jour.

Sauf pour les PAI mis en place au dernier trimestre 2019 (ceux-ci sont actuellement valables).

Services civiques :

Les deux postes ont été pourvus : Erwan et Raphaël sont présents depuis la semaine avant les vacances de la Toussaint et s'occupent d'accueillir les enfants à la BCD, aident à l'encadrement des enfants à besoins particuliers et de toute activité à la demande des enseignants (EPS, arts visuels, sciences...) et renforcent les surveillances des récréations.

3/ Équipement et travaux réalisés par la Mairie :

Entretien des locaux au quotidien :

-rideaux extérieurs, moteur rideaux directrice, installation horloge extérieure, ...

Nous nous sommes aperçus que des enfants passaient au niveau des fenêtres et touchaient les rideaux extérieurs (ils passent entre le rideau et la fenêtre. Un rail de rideau (direction) a disparu (problème au moment de grand vent car le rideau peut s'arracher).

Demandes :

Vérifier le serrage des vis des tables des élèves. Certains casiers ou tables ne sont plus très stables (peut se faire sur plusieurs périodes).

Si cela est possible fermer l'accès entre les fenêtres (ALAE, Infirmerie, salle des maîtres, bureau directrice) et les espaces verts à l'entrée de l'école. En effet, certains enfants y passent en courant et abîment les rideaux extérieurs.

Fermer l'accès au local des poubelles (des déchets y sont régulièrement déposés par d'autres personnes).

Équipement acquis :

Matériel pédagogique complémentaire commandé : une sono, 2 poufs dépliant pour la BCD, 4 tapis supplémentaires pour l'EPS, 10 chronomètres, 4 postes CD avec port USB, un meuble de rangement pour le bureau de direction, un visionneur numérique reliable à un ordinateur.

4/ Règlement intérieur :

Lecture du règlement intérieur point par point et corrections éventuelles.

Rajout :

Plus de goûters sur temps scolaire. Les goûters seront pris avant 8h50 et après 16h25 (à rajouter dans le paragraphe 4, b : respect de l'environnement et hygiène).

5/ Sécurité : Exercices PPMS et incendie

- Un exercice incendie a été réalisé le mardi 24 septembre (dans le mois qui suit la rentrée) : 2min 7secondes pour évacuer. Il y avait en plus de l'équipe enseignante du personnel de cantine et des animateurs de l'ALAE. Ce qui a pris le plus de temps c'est l'évacuation d'un enfant en fauteuil roulant qui était en soin dans la BCD.

- Un premier exercice PPMS « Intrusion » a été réalisé le jeudi 10 octobre. Cette date a été imposée par Mme Laporte la directrice académique.

Étaient présents : Mme Heng - Mme Larza - Mr Jeanjean - 2 policiers municipaux - Marie Ange (ALAE).

Scénario : « Barricade en silence » avec « intrusion » venant de la porte d'entrée de devant - signal donné par corne de brume par Mme Reboullet en classe ce jour-là.

Retour enseignants : très satisfaits du comportement des élèves. La communication entre les enseignants par le téléphone (Watts App) a été efficace.

Signal positif. Une question se pose sur l'acquisition d'une corne de brume par classe et l'ALAE afin que chacun puisse donner le signal.

Remarque sur les rideaux extérieurs qui parfois se ferment mal (à faire vérifier régulièrement). Est-il possible de mettre un film occultant sur la vitre extérieure au niveau de l'atelier qui se situe entre les classes 3 et 4 car on peut voir entre les lames de bois.

Il y aura 3 exercices incendie et 2 PPMS dans l'année.

2^{ème} exercice incendie : Mercredi 29 janvier 2020

2^{ème} PPMS « risques naturels » : Tempête ; mercredi 13 mai 2020

3^{ème} exercice incendie : Mercredi 22 avril 2020

6/ Partie pédagogique : Suivi du projet d'école, Projets collectifs, *APC, Langues vivantes, projets pédagogiques, éducation morale et civique (vie de l'école)*

a) - Projets collectifs :

Suivi du projet d'école :

Défis artistiques de l'année :

-chanter tous ensemble des chants du monde : nous prévoyons 5 chants. Un a déjà été chanté « A la claire fontaine » en créole.

-Fresque collective sur le thème du monde. (surprise)

Visite de certaines classes de l'exposition de l'automne des arts : Malgré les demandes les enfants ne pourront pas participer aux ateliers. L'équipe pédagogique souhaiterait savoir comment sont attribuées les participations aux ateliers proposés car cela fait 2 ans que nous sollicitons des ateliers et qu'ils sont déjà attribués. Aucune date buttoir n'est donnée pour répondre et il semblerait que ce soit au premier qui répond. Cette demande est souvent faite juste avant les vacances alors que les enseignants sont en congés.

-Participation au festival du livre de jeunesse organisé par la médiathèque et la mairie : 19-20-21 mars 2020. (1 illustrateur CP/CE1, 1 auteur pour les CE2, CM1/CM2 (un livre offert par la mairie aux élèves de CM1 et CM2).

-Participation au 11 novembre et 8 mai : chants (La Marseillaise et le chant des Partisans)

-Chorale cycle 3 les lundis matins (un sur deux) : chant et écoute musicale (CM1 et CM2 et CE2P)

-Autres Chorales : dans les classes

- **Liaison école/collège :** Nouveau Principal - nouvelle IEN liaison en cours de mise en place.

- **Cross** a eu lieu le jeudi 17 octobre. Les 3 classes de CM1/CM2 ont participé. Le retour des élèves a été très positif. Cette année récolte de bouchons pour l'association « Bouchon de cœur ».

-**Blog de l'école :** utilisé surtout par les classes de cycle 3 pour les devoirs et les ressources pédagogiques. Des petits compte-rendus des activités faites en classes y sont déposés aussi.

-**Vélo :** en milieu d'année (2ème trimestre) pour les CM1/CM2.

Des parents ont déjà passé l'agrément vélo cette année, une autre session devrait être proposée en début d'année 2020.

b) APC :

Rappels : *Trente-six heures sont consacrées à des activités pédagogiques complémentaires organisées dans le cadre du projet d'école, par groupes restreints d'élèves, pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, pour une aide au travail personnel ou pour une activité prévue par le projet d'école. Recommandation donnée cette année par le ministre de l'éducation nationale sur la lecture. L'équipe enseignante reste libre de suivre ces recommandations et décisionnaire pour proposer toute activité pédagogique en fonction des besoins de ses élèves.*

CM1/CM2 : mélange des 3 classes avec accent mis sur la lecture/compréhension, la résolution de problème et la numération, la lecture fluidité (Période 1) et le calcul (Période 2).

Prochaines périodes axées sur les projets et les gestes qui sauvent (période 5 pour les CM2).

CE2 : lecture compréhension (Période 1 et 2) pour les élèves à BEP puis prévision pour les périodes suivantes lecture théâtralisée.

CE1/CE2 : lecture fluidité (Période 1). Prochaines périodes axées sur la méthodologie d'un exposé.

CE1 : passation des évaluations nationales (Période 1), travail en lecture : phonologie et étude des sons (Période 2). Prochaines périodes lecture théâtrale.

CP : (Période 1 et 2) : mise en route de la lecture/soutien (déchiffrage, encodage syllabique) et évaluations en individuelles (fin Période 2). Prochaines périodes évaluation aussi.

Pour notre école, le conseil des maîtres a mis en place en début d'année un calendrier pour l'année en répartissant les 36h les mardis et jeudis de 12h à 12h40 (non obligatoire pour les élèves). Chaque enseignant est responsable

ensuite de l'organisation des APC dans sa classe. Mot transmis aux parents en début d'année avec une autorisation annuelle. Explications données par chaque enseignant lors de la réunion de rentrée de ses choix concernant les APC. Nous prévoyons ainsi en fin d'année comme l'an dernier de donner des cours de premiers secours à tous les élèves de CM2. Cette activité avait été très appréciée par les élèves et les enseignants l'an dernier.

c) Projets de classe

CM1/CM2 R et B :

Projet sur le thème de la découverte de la biodiversité locale. Avec production de petites capsules vidéos prescriptives donnant des conseils aux gens pour améliorer la biodiversité de leur jardin.

Projet pluridisciplinaire (Sciences, EPS, Rédaction, Arts visuels) où les enfants apprendront à découvrir l'environnement dans lequel ils vivent, sa fragilité et l'impact de l'homme sur cet équilibre. Etude notamment des oiseaux (diminution de la population d'hirondelles et d'autres oiseaux nicheurs)

Questionnaire d'observation sur l'environnement immédiat (Fronton)

Correspondance scolaire avec 2 classes de l'Ile de Ré (comparaison des différents milieux).

Séjour de 4 jours au centre VAD à l'île de Ré sur le thème de la Biodiversité/ EPS (vélo) du 23 au 26 mars 2020.

Financement : le séjour représente 224 € par enfant.

Subvention mairie pour le bus 20 € par enfants. Participation COOP (1200 euros par classe soit 44€ par élève).

Participation des familles 160 euros par enfant.

CM1/CM2L :

Projet culturel « Pièces à lire pièces à entendre » en lien avec le Théâtre de la Cité (Rectorat) :

Travail de lecture et de mise en voix de textes au théâtre.

3 sorties prévues (une visite du théâtre et deux pièces de théâtre).

Lecture de 5 manuscrits d'auteur - mise en voix du texte (pas de mise en scène) au théâtre. Une comédienne viendra 3 fois (3fois 2h) sur l'école pour donner des cours aux élèves.

2 Pièce de théâtre : 1 à Toulouse et 1 à Albi

1 sortie en famille en décembre (dimanche 8/12 à 16h) avec 1 spectacle au Théâtre de la Cité et la visite guidée.

Échange avec 1 classe de 6ème et visite des coulisses.

Présentation lors du festival de l'école.

Financement : une partie financée par le Rectorat (800€) et le reste est financé par la COOP (1000€)

CE1 et CE2 :

Projet axé sur le voyage dans le temps. Travail toute l'année sur les différentes périodes de l'histoire.

Vivre au temps du moyen âge : classe transplantée prévue de 3 jours au Domaine de Laurière dans l'Aveyron du 22 au 24 avril 2020.

Financement : coût 11 755 € (logement et activités, bus 1676 €. Subvention mairie 1000 €. COOP 2831 €.

Participation des parents

9 600 € (soit 120 € par élève).

Pour les classes découvertes des réunions avec les parents seront données 1 mois avant le départ ainsi qu'une réunion spécifique avec les parents accompagnateurs.

CPS : travail sur l'art peinture et sculpture (figuratif et abstrait) et sur les arts visuels en mathématiques

En fin d'année cycle trottinette.

CPL : Projet sur les personnages imaginaires dans la littérature de jeunesse : enrichissement de la culture littéraire. Travail aussi sur le « vivre ensemble ».

P1 : le monde des couleurs

P2 : le loup

P3 : l'univers d'un auteur

P4 : les héros (mythologie au monde récent)

P5 : contes et légendes en milieu marin (échange possible avec les classes qui seront allées à l'île de Ré)

7) Coopérative scolaire :

Mandataire : Mme Pattou depuis octobre 2019.

Fonctionnement : Les comptes ont été vérifiés par une maman et le bilan financier a été validé par l'OCCE fin septembre/début octobre.

Point financier : + 4 224,03 € (à enlever les livres des Incorruptibles, acompte de 1000 € pour la classe découverte à l'Ile de Ré, adhésion OCCE, et petits achats divers)

Rentrée des cotisations de la coopérative + 3120 €, vente des éco-cups + 938 €

Prévisionnel restant au 7 novembre 2019 : 6027,24 €

Se rajoutera :

- Les ventes de photos : choix de faire les photos individuelles et collectives et gestion par internet (pour le moment 4338 € de commande - l'école récupère 40%).
- Les ventes faites par l'association des Petits Frontonnais

8/ Divers :

Questions des parents :

- Une maman fait la remarque sur le fait que son enfant a les yeux fermés sur la photo collective et souhaite savoir s'il est possible au photographe de réouvrir les yeux des enfants sur les photos (retouches possibles).

Réponse apportée : Pour l'heure il est trop tard pour modifier les photos mais cela sera rapporté au photographe.

-Plusieurs élèves ont été enfermés dans les toilettes : la porte extérieure des toilettes se ferme les élèves sont coincés à l'intérieur des toilettes.

Réponse apportée : il y a un verrou à l'intérieur. Les élèves peuvent ouvrir, ils ne restent jamais coincés. Les enseignants seront vigilants pour que les portes restent ouvertes et bien accrochées entre elles.

-Marché de Noël : est-il possible d'avoir un stand au profit de la coopérative scolaire de l'école. Quels produits peut-on proposer pour ne pas faire trop concurrence aux commerçants ?

La mairie répond qu'elle va se renseigner auprès des personnes compétentes.

-Soirée jeu dans l'école (en mars) : est-il possible d'envisager une soirée jeu /auberge espagnole (hors du temps scolaire) avec organisation d'une tombola en partenariat avec la ludothèque ?

-Cours de Zumba : est-il possible de proposer un cours parents/enfants payant un samedi après-midi en fin d'année ?

La directrice indique qu'elle va se renseigner auprès de l'OCCE et de la mairie afin de voir s'il est possible d'organiser ces deux événements dans l'école.

Actions envisagées par la coopérative et l'association des Petits Frontonnais afin de financer les projets pédagogiques :

-Marché de fin d'année de l'école : vendredi 13 décembre (avec vente de gâteaux, boissons et écocups) (au profit de la coopérative scolaire)

-Ventes diverses des parents (sapins, chocolats, bourse aux jouets...)

Attention les ventes doivent se faire à la sortie de l'école et plus dans l'enceinte de l'école. La DASEN a rappelé le devoir de neutralité commerciale des écoles. Texte envoyé le vendredi des vacances.

-Loto (parents) : 7 février 2020 à la salle G. Philippe.

-Objet Initiative transformé par les élèves.

-Tombola en mai

-Dépôt de 2 dates en mairie pour faire les marchés gourmands le dimanche matin (une mi-janvier et une en mars).
Thème galette et chandeleur.

Rappel des dates :

Festival de l'école : mardi 23 juin 2020

Prochains conseils d'école : Jeudi 12 mars 2020 - Jeudi 18 juin 2020

Mme REBOULLET Véronique,
Directrice de l'école

Mme GRAND Gaëlle,
Enseignante,
Secrétaire de séance

Mme GUARESE Fabienne,
Parent d'élève,
Association des Petits Frontonnais